

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 7 avril 2026

N° VA_DEL2026_86

**Objet : Désignation des représentants du Conseil municipal aux
assemblées générales des copropriétés**

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Monir EL MOUNAOUI , ayant donné pouvoir à Delphine HERENT, Gérard CAUDRON, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Nelly BOYAVAL, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Stéphanie LEBLANC, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Florence BARISEAU, ayant donné pouvoir à Kelly VERKINDERE.

La Ville est membre, en sa qualité de propriétaire, de différentes copropriétés. Afin d'être représentée aux assemblées générales de ces dernières, il est demandé aux membres du Conseil municipal de désigner un titulaire et un suppléant par copropriété.

Les assemblées générales de copropriété peuvent être ordinaires (généralement annuelles) ou exceptionnelles, en fonction des décisions à prendre et de l'ordre du jour.

Lors des assemblées générales ordinaires, les décisions telles que le budget ou les travaux à effectuer doivent faire l'objet d'un vote.

Les assemblées générales extraordinaires permettent de ne pas attendre la réunion des copropriétaires annuelle pour prendre des décisions. Lors de ces assemblées générales, la Ville prend part au vote, en fonction des tantièmes qu'elle possède.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le conseil vote au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination sauf si le conseil décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

Après avoir approuvée à l'unanimité le vote à main levée,

**Il est proposé aux membres du conseil de désigner les représentants du
Conseil municipal aux assemblées générales de copropriété.**

**Pour Les Nouvelles vitrines (chaussée de l'Hôtel-de-Ville) et la Chaussée de
l'hôtel de ville, sont désignés:**

- Lahanissa MADI (titulaire) et Sébastien COSTEUR (suppléant) par 34 votes pour,
 - Ugo BERNALICIS 5 votes pour,
 - 10 abstentions.
- Lahnissa MADI et Sébastien COSTEUR sont donc désignés respectivement comme titulaire et suppléant.

Pour les copropriétés suivantes sont désignés par 34 voix pour et 15 abstentions :

- Centre commercial du Triolo : Maryvonne GIRARD (titulaire) et Pierre CRESPI (suppléant)
- Centre commercial de la Contrescarpe (Cousinerie) : Jean PERLEIN (titulaire) et Christine JANICKI (suppléante)
- Résidence Bonpain : Nelly BOYAVAL (titulaire) et Sébastien COSTEUR (suppléant)
- Place Jean Moulin : Christine JANICKI (titulaire) et Jean PERLEIN (suppléant)
- Centre commercial Pont-de-Bois (place Léon-Blum) : Maryvonne GIRARD (titulaire) et Karim MESSAOUDI (suppléant)
- Immeuble Mercury (place Salvador-Allende) : Valérie QUESNE-CAUDRON (titulaire) et Maryvonne GIRARD (suppléante)
- Métroport parkings (place Salvador-Allende) : Valérie QUESNE-CAUDRON (titulaire) et Sébastien COSTEUR (suppléant)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède à la désignation.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Garance GUILLERET-GIVERS

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain ESTAGER

Extrait de la présente délibération a été affiché le lundi 13 avril 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20260407-222876A-DE-1-1
Date AR Préfecture : lundi 13 avril 2026

Assemblées générales des copropriétés

Copropriété	Titulaire proposé(e)	Suppléant proposé(e)
Les Nouvelles vitrines (chaussée de l'Hôtel-de-Ville)	Lahanissa MADI (EPVA 2026) Antoine MARSZALEK (LFI)	Sébastien COSTEUR
Chaussée de l'hôtel de ville	Lahanissa MADI (EPVA 2026) Ugo BERNALICIS (LFI)	Sébastien COSTEUR
Centre commercial du Triolo	Maryvonne GIRARD (EPVA 2026) Garance GILLERET-GIVERS (LFI)	Pierre CRESPI
Centre commercial de la Contrescarpe (Cousinerie)	Jean PERLEIN	Christine JANICKI
Résidence Bonpain	Nelly BOYAVAL	Sébastien COSTEUR
Place Jean-Moulin	Christine JANICKI	Jean PERLEIN
Centre commercial Pont-de- Bois (place Léon-Blum)	Maryvonne GIRARD	Karim MESSAOUDI
Immeuble Mercury (place Salvador-Allende)	Valérie QUESNE-CAUDRON	Maryvonne GIRARD
Métroport parkings (place Salvador-Allende)	Valérie QUESNE-CAUDRON	Sébastien COSTEUR